

À la séance régulière du Conseil de Bristol tenue à l'Hôtel de Ville le 3 octobre 2011 à 20h00, avec le Maire Brent Orr, et les Conseillers Steve Forbes, Keith Smith, Colette O'Malley, Greg Graham, Brian Drummond et Debbie Kilgour.

(11-10-178) Il est proposé par le Conseiller Forbes que le procès verbal du 6 septembre soit adopté comme présenté. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(11-10-179) Il est proposé par le Conseiller Forbes d'adopter l'ordre du jour avec des ajouts. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

Émilie Chazelas du CLD Pontiac était présente pour discuter de la séance de Vision Pontiac 2020 qui est prévu pour le 17 novembre 2011 à Campbell's Bay R.A. de 17h00 à 19h00.

La séance est ouverte aux visiteurs présents.

Bonnie Beveridge a dit que le défibrillateur a été acheté par la Société Historique de Norway Bay et elle est en attente pour les instructions du Conseil pour la livraison.

Diane Wilson a demandé quelle était la situation de pavage du chemin Elmside.

Virginia McCormack a demandé qu'est-ce qui va se passer au printemps concernant l'érosion des droits d'accès depuis que la Municipalité ne peut plus ajouter du sable.

(11-10-180) Il est proposé par le Conseiller Drummond d'accepter le programme de travail soumis par Genivar pour l'application de la taxe sur l'essence. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(11-10-181) Il est proposé par la Conseillère O'Malley, selon la lettre reçue de Genivar que:

ATTENDU QUE la Municipalité de Bristol a pris connaissance du *Guide relative aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013;*

La Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des affaires municipales , des Régions et de l'Occupation du territoire;

IL EST DONC RÉSOLU

Que la Municipalité de Bristol s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

La Municipalité de Bristol s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013;

La Municipalité de Bristol approuve le contenu et autorise Genivar l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et le l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipale, des Régions, et de l'Occupation du territoire;

La Municipalité de Bristol s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 112\$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;

La Municipalité de Bristol s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(11-10-182)

Il est proposé par le Conseiller Smith d'approuver le contrat inter municipal pour la provision de service mutuel adjointe dans le cadre de sécurité d'incendie avec les Municipalités de Clarendon, Shawville et Thorne et que le Maire, Brent Orr et la Directrice générale, Christina Peck soient autorisés à signer. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

- (11-10-183)** Il est proposé par la Conseillère O'Malley d'accepter la cote de Campbell's Bay Ciment pour l'achat du sable pour l'hiver au coût de 3.50\$ par tonne métrique et d'accepter la cote de Kelly Brothers Equipment Rentals pour le camionnage du sable pour l'hiver au coût de 6.30\$ par tonne métrique à condition qu'il n'y a pas de cotes inférieures soumises. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (11-10-184)** Il est proposé par la Conseillère Kilgour d'informer la MRC que nous conserverons notre couverture d'assurance santé avec notre présent courtier, et ne pas soumettre notre information pour la cote de la MRC. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (11-10-185)** Il est proposé par le Conseiller Graham d'accepter Patrick Lachapelle comme chef pompier par intérim. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (11-10-186)** Il est proposé par le Conseiller Drummond d'engager Kristen & Brett Crawford pour l'entretien du centre communautaire Jack Graham de Bristol et d'envoyer une lettre de remerciement à Carol et Robert Brown. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (11-10-187)** Il est proposé par le Conseiller Forbes nous refusons la demande de Wayne Roberts d'acheter une propriété municipale située au 21A Edgewood portant le numéro de lot 12-41 parce que cette parcelle de terrain pourrait être nécessaire dans le futur pour l'emprise de la route supplémentaire. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (11-10-188)** Il est proposé par le Conseiller Forbes d'engager Paul Stanworth pour peindre le Centre communautaire Jack Graham de Bristol à un coût de 1650.00\$ plus taxes. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

Je, Christina Peck, Directrice Générale de la Municipalité de Bristol, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses ci-dessous.

Christina Peck, Directrice Générale

- (11-10-189)** Il est proposé par le Conseiller Drummond que les factures totalisant 144 570.01\$ soient payées pour le mois de septembre. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

- (11-10-190)** Il est proposé par la Conseillère Kilgour d'accepter l'état financier pour le mois d'août, selon la nouvelle méthode de présentation de ces états avec un délai d'un mois pour plus de précision. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (11-10-191)** Il est proposé par le Conseiller Forbes d'accepter la cote d'Éduc Expert pour un montant de 8 738.05\$, taxes incluses, pour la formation de pompier. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (11-10-192)** Il est proposé par le Conseiller Forbes de permettre Adam Sally d'utiliser le chemin situé entre le chemin Fourth Line et du chemin Bristol à ses frais et il assume toute responsabilité à partir du chemin Bristol à sa résidence. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (11-10-193)** Il est proposé par le Conseiller Forbes d'envoyer Marleen à une formation de deux jours offert par la COMBEQ concernant les droits acquis à un coût de 512.66\$ taxes incluses. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (11-10-194)** Il est proposé par le Conseiller Graham de donner 2 000\$ à la B.C.A. pour le coût de nouvelles bandes à la patinoire. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (11-10-195)** Il est proposé par le Conseiller Graham d'allouer 300\$ pour un nouveau lecteur DC pour le centre communautaire. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (11-10-196)** Il est proposé par la Conseillère O'Malley de donner 100 épinglettes de Bristol pour le Bristol Dryland courses de chiens. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.
- (11-10-197)** Il est proposé par le Conseiller Forbes de levée la séance. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

Maire Brent Orr

Directrice Générale Christina Peck